



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ÉLECTIVE (ET ORDINAIRE) DU COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE PARIS

ANNONCE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Le Comité départemental de Paris annonce la tenue de son assemblée générale électorale qui se déroulera :

le jeudi 23 juillet 2020

à 14h00

à une adresse communiquée ultérieurement sur la convocation

Conformément aux statuts du Comité départemental de Paris, l'assemblée générale réunira les présidents des associations affiliées, ou à défaut un licencié du club mandaté par le président.

Au cours de cette assemblée générale annuelle se tiendra notamment l'élection des représentants départementaux des clubs aux assemblées générales de la Fédération et de la Ligue régionale. L'ordre du jour complet sera communiqué avec les convocations pour l'assemblée générale.

Dans le cadre de cette assemblée générale, le Comité départemental de Paris lance un appel à candidature pour les mandats de représentant des clubs aux assemblées générales de la Fédération et de la Ligue régionale Ile-de-France.

En application de l'article 12 des statuts de la Fédération Française de Karaté et Disciplines Associées le Comité départemental de Paris dispose de **7** postes de représentants des clubs à pourvoir au sein du département (5 pour l'assemblée générale de la Fédération, plus 2 pour la Ligue régionale Ile-de-France).

Les candidatures doivent être envoyées au plus tard le **jeudi 2 juillet 2020** soit 20 jours francs avant la date de l'assemblée générale.

Les convocations seront transmises au plus tard le **mardi 7 juillet 2020** (15 jours francs avant l'assemblée générale).

Fabrice BOUCHET
Président du CDK 75